



Groupe consultatif technique

Document de référence

Cette page de résumé a été rédigée en anglais et a été traduite automatiquement par un logiciel. Nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de la traduction.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR: TAGFG03 - 07

Réunion hybride - 26-27 septembre 2024

Section 1 Organismes à But Non Lucratif - Directives finales

Résumé	L'objectif de ce document est de présenter aux membres du GCT les amendements proposés à l'ES1. Ces amendements reflètent les conseils fournis par le GCT lors de sa réunion de mai 2024, ainsi que les commentaires reçus d'un groupe de discussion à la suite de cette réunion. Le document vise à recueillir l'avis des membres du GCT sur ces mises à jour et à déterminer si d'autres révisions sont nécessaires pour tenir pleinement compte des commentaires sur la section 1 (Organismes à But Non Lucratif) de l'ES1.
But/objectif du document	Le présent document expose les modifications proposées à la section 1, y compris les indications faisant autorité, le guide de mise en œuvre et la base des conclusions, à la suite de l'avis du GCT lors de sa réunion de mai 2024. Il sollicite les commentaires du GCT sur ces mises à jour et demande si d'autres modifications sont nécessaires pour finaliser les directives.
Autres éléments d'appui	TAGFG01 - 02, Section 1 Organismes à But Lucratif - Marche à suivre, TAGFG03 - Annexe
Préparé par	Nandita Hume



Actions pour cette
réunion

Conseils sur:

- i. la définition du terme "public" dans le cadre de l'avantage au public " lors de la description des OBNL aux fins de l'INPAG;
- ii. le niveau des distributions privées qui sont compatibles avec l'utilisation de l'INPAG;
- iii. le scoping out des entités du gouvernement et du secteur public de l'INPAG.
- iv. l'efficacité des indicateurs fournis dans les directives de mise en œuvre pour valider les caractéristiques d'un OBNL aux fins de l'INPAG; et
- v. la pertinence des exemples illustratifs pour la mise en œuvre des exigences de la section 1.